



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des personnels enseignants, d'éducation et
psychologues de l'Éducation nationale

**ARRÊTÉ PORTANT DÉSIGNATION DES PRÉSIDENT ET MEMBRES DU JURY DE
TITULARISATION DES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE
AU TITRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026**

Références : Arrêté du 23 août 2017 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation des psychologues de l'Éducation nationale

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme ALESSANDRI – Mme SALOMEZ – Tel : 04 42 91 73 44 – Mail : nathalie.salomez@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après :

L'arrêté rectoral portant désignation des président et membres du jury de titularisation des psychologues de l'éducation nationale, année scolaire 2025/2026

Signataire : Pour le recteur et par délégation, Bruno MARTIN, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté rectoral portant désignation des président et membres du jury de titularisation des psychologues de l'éducation nationale, stagiaires lauréats de concours

Le recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur, recteur de l'académie d'Aix Marseille, chancelier des universités,

Arrête :

Article 1^{er} : Sont nommés président et membres du jury :

PSYEN

PRÉSIDENT :

Monsieur Olivier CASSAR

Délégué Régional Académique de l'Information et de l'Oriention

VICE- PRÉSIDENT :

Madame Béragère AUGIER

Adjointe au DASEN des Bouches du Rhône, en charge du 1^{er} degré

MEMBRES DU JURY

Madame Catherine COURBAIGTS

IEN-IO rattachée à la DRAIO

Madame Marie DELVIGNE

Directrice du CIO de Cavaillon

Madame Sophie PINAZO

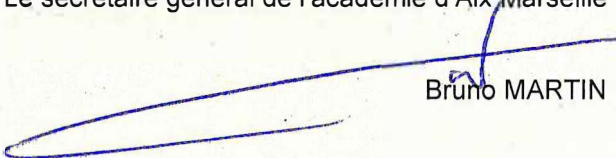
IEN premier degré

Article 2 : le jury peut se constituer en sous commissions pour entendre au cours d'un entretien les stagiaires pour lesquels il est envisagé de ne pas proposer la titularisation.

Article 4 : le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix en Provence, le 05/06/2026

Pour le recteur et par délégation
Le secrétaire général de l'académie d'Aix Marseille


Bruno MARTIN